



Comment créer un comité de soutien?

Par **maryemilie**, le **30/05/2008** à **15:28**

Bonjour,

Un de mes ami a en ce moment de gros ennui et afin de l'aider dans cette épreuve, je souhaite monter un comité de soutien pour lui et sa famille. Le problème est que malgré de longue recherche, je n'arrive pas à trouver comment il faut s'y prendre . Pourriez vous m'aider?

Par **novice43**, le **31/05/2008** à **13:20**

Bonjour,

Un comité de soutien. Il suffit pour cela de créer une association. Vous pouvez soit la déclarer en préfecture ou ne pas la déclarer. POur cela, il faut être minimum 2 personnes.

Pour être non déclaré, vous n'avez aucune formalité à accomplir, mais vos droits sont strictement limité (pas de compte bancaire, pas de recours en justice etc....).

Si j'étais à votre place, je ferais une association déclarée avec une durée limitée d'existence, en rédigeant des statuts conformes à vos objectifs.

Cordialement,

Par **maryemilie**, le **31/05/2008** à **14:18**

Je ne comprend pas tout mais il faut dire que je n'y connait absolument rien!
Quelle est la signification de "statut" dans ce cas là?
Quels peuvent être les statuts d'une association sensée aider une personne reconnue coupable, qui a plaidé coupable mais que les personnes de l'association considèrent plus comme victime que coupable?

Par **novice43**, le **31/05/2008 à 19:51**

bonjour,

Regardez l'exemple ci-dessous :

<http://www.skoazell-vreizh.org/>

cordialement

Par **maryemilie**, le **31/05/2008 à 21:44**

D'accord merci de m'avoir accordé de votre temps.
Cordialement

Par **mimi6400**, le **07/01/2013 à 08:48**

Bonjour à toutes et à tous

Meilleurs vœux pour cette année 2013.

Je suis victime d'injustice et de mauvais conseils (avocats)juin 2011 j'ai fini par découvrir ou sont passés mes 17 000€ qui était sur mon compte associée. J'ai découvert que mon (futur ex mari et associé) les a viré sur son compte de rémunération.Juste 2 mois après notre mariage. Bien sur le cabinet en comptable est complice. Comme, la société était au plus mal, et le couple aussi. J'ai contacté un avocat qui a demandé la liquidation de la société. Soit disant pour me protéger en cas de dépôt de bilan. Sauf que j'ai perdu et j'ai eu la plus lourde condamnation (verser des dommages et intérêts 5500€, qui depuis ils arrivent à pas loin de 7000€). J'ai pris contacte avec un autre conseil qui m'a déconseillé de faire appel, et qui a demandé à étaler'(la dette) et en même temps qu'elle allait l'attaquer pour abus de bien sociaux. Après le conseil m'a dit qu'on va l'assigner pour que je récupère mon argent sur mon compte associée. Au final on m'a refusé l'étalement et mon conseil n'a rien fait de ce qu'il a dit. Sauf me faire perdre 6 mois et mal me conseiller. Car la partie adverse a saisie mon véhicule. Merci de bien vouloir m'aider avec vos conseils. Dans l'histoire j'ai perdu toutes mes économies, mon associé m'a licencié...je me sens abusée et désabusée, et perdue. Merci d'avance pour votre aide.

Par **angette17**, le **27/05/2013 à 15:53**

Bonjour, suite au décès du fils d'une amie par un chauffard qui a pris la fuite c'était l'été dernier, j'aimerais créer un comité de soutien ou une association. La police va remettre le dossier au juge le mois prochain mais ils n'ont toujours pas retrouvé l'auteur de l'accident. J'aimerais créer ce comité ou cette association afin de les aider à faire des actions afin qu'on oublie pas Quentin et surtout que son assassin soit retrouvé. Est ce que quelqu'un peut me conseiller sur les démarches à effectuer, c'est assez urgent car comme je l'ai précisé ci-dessus le dossier sera remis au juge à la fin du mois de juin 2013. Merci d'avance..

Par **celine7506**, le **08/02/2015** à **09:29**

Moi aussi je voudrais créer un comité de soutien pour une amie qui est face à un différend qui l'oppose à sa mairie .

Nous sommes très nombreux à penser qu'elle a raison et voulons la soutenir .

Je vais téléphoner au 3939 .

Il s'agit d'un service à la disposition de tous les citoyens pour les renseigner , sur le plan droit, dans tous les domaines , sans exception je crois.

Appelez-les vous aussi vous serez, comme moi je pense, renseigné de façon efficace.

Sinon vous avez peut-être une assistance juridique dans un de vos contrats d'assurance (appartement, voiture ou autres).

Bonne suite,
amicalement,

Par **moisse**, le **08/02/2015** à **09:50**

Bonjour,

[citation]Je vais téléphoner au 3939 .

Il s'agit d'un service à la disposition de tous les citoyens pour les renseigner , sur le plan droit, dans tous les domaines , sans exception je crois. [/citation]

Vous croyez mal.

La mission du 3939 ici :

<http://www.service-public.fr/poser-question/allo-service-public/>

Ceci dit, comme vous ne répondez pas à une question d'actualité, quelle est donc votre question ?

Par **Artero**, le **29/09/2016** à **11:04**

Bonjour,

Nous souhaitons créer un comité de soutien pour l'obtention d'une médaille du mérite à notre amie qui depuis plus de 50 ans oeuvre bénévolement pour des associations.

Comment doit on procéder ? Faut il faire passer une lettre motivée à faire signer au plus

grand nombre ?

Faut il noter dans des colonnes les noms - adresses signatures et observations ?

Merci beaucoup pour votre réponse.

Sincères salutations.

Par **morobar**, le **29/09/2016** à **11:55**

Bonjour,

Il suffit de lire toute la conversation.

D'où il ressort qu'il faut créer une association, cela passe par l'organisation d'une AG constitutive par exemple, pour adopter les statuts associatifs (le règlement/loi de l'association si vous voulez).

On peut aussi directement créer une association sans obligation d'AG avec nomination à vie du président, du bureau...

Par **Rochacie**, le **08/02/2018** à **09:47**

Bonjour je suis sur un projet de postuler à la députation provinciale et je suis dans une phase où je dois monter un comité de soutien pour mes futurs électeurs, comment y parvenir? juste quelques modèles ou lignes svp! mon mail: rochaxxxxxxxxxxanonymisation

Par **morobar**, le **08/02/2018** à **11:25**

Bonjour,

Prière de vous adresser à un site espagnol pour créer un comité en Espagne, ou lire la totalité de la discussion pour créer un tel comité en France.

Par **Chouannerie**, le **27/02/2021** à **13:43**

J'ai été escroqué de 40 000€ par un type habitant Les Clayes sous Bois. De plus, il m'a violée et ce type a été relaxé et félicité par la justice pour le mal qu'il m'a fait.

Il serait non coupable alors que des preuves accablantes existaient.

De plus, j'habite une maison qui m'appartient depuis le décès de mes parents, il y a plus de quinze ans. Je ne suis pas seule, des amis, des voisins, de la famille et des chats. Mon frère, veut la vendre, mais moi je m'y oppose. J'ai mon mot à dire encore.

De plus, mon frère est mon curateur...

J'ai demandé à mes voisins de créer un comité de soutien et lancer une cagnotte en ligne.

Je demande à rester chez moi avec mon neveu que j'aime de tout mon coeur, les chats et les siens, plus la gentille et douce Caline, la chienne labrador.

Je ne quitterais pas cette maison avec son jardin, la tombe de ma Tigrette...

Habiter ailleurs, c'est provoquer des problèmes avec des gens que je ne connais pas et qui ne me feront pas de cadeaux.

J'entends rester chez moi.

J'ai de bons voisins qui me rendent des services... Jardinage, etc...